

l'exploitation de ses ressources forestières en vue de la poursuite de la guerre et pour économiser sur les frais de transport.

Le 15 juillet, le Gouvernement annonça la formation, au Royaume-Uni, d'un nouveau corps devant se composer de troupes anglaises et canadiennes et englober la 1ère division.

L'armée de l'air.—L'armée de l'air du Canada, numériquement petite mais par contre efficace, répondit promptement à l'appel en service actif lorsque la guerre éclata en septembre 1939. Le noyau hautement entraîné de temps de paix fut rapidement grossi pour faire face aux nécessités de temps de guerre. Déjà, pendant que l'on mettait à exécution les plans préalablement arrêtés pour donner au Corps d'Aviation Royal Canadien ses effectifs de temps de guerre, les diverses escadrilles permanentes prenaient les airs pour gagner leurs postes de guerre.

Des escadrilles du centre du Canada s'envolèrent vers les côtes de l'Atlantique et du Pacifique pour augmenter les forces défensives de terre et de mer. Sur l'Atlantique, en collaboration avec la Marine Royale Canadienne et les unités navales alliées, les avions de bombardement et les hydravions du C.A.R.C., à la recherche de raiders ennemis, poussèrent leurs reconnaissances très loin au large. Une patrouille aérienne constante des côtes fut maintenue, les convois furent escortés durant les quelques premiers cent milles de leur voyage outre-Atlantique et les avions volant bas fouillèrent les profondeurs de la mer à la recherche des sous-marins. Des escadrilles spéciales devinrent pour ainsi dire les yeux des gros canons à longue portée de la côte.

De bonne heure, au commencement de la guerre, on annonça que le Canada serait appelé à fournir des aviateurs entraînés au service d'outre-mer. Dès ce moment, de vastes plans d'entraînement furent préparés. Des escadrilles auxiliaires (les unités non permanentes) suivirent un entraînement intensif en vue du service actif et constituèrent une forte proportion des effectifs des escadrilles mixtes formées durant l'automne et l'hiver.

L'armement a été poussé aussi activement que possible afin d'assurer aux escadrilles nécessaires à la défense territoriale des facilités d'entraînement et d'équipement. Il fut annoncé en mai que neuf escadrilles de défense territoriale avaient été organisées sur un total possible de douze exigées par ce service. En plus, trois escadrilles du C.A.R.C., avec leur armement, les pièces de rechange et leurs renforts, avaient été expédiées outre-mer.

Un accord entre les quatre gouvernements intéressés, basé sur le principe du Plan d'Entraînement Aérien du Commonwealth Britannique, fut annoncé le 10 octobre 1939, et déjà, de bonne heure en novembre, des représentants du Royaume-Uni, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande arrivaient à Ottawa pour en arrêter les détails de concert avec le Gouvernement canadien. Un accord collectif au sujet d'un vaste plan d'entraînement des équipages de l'air fut signé le 17 décembre. En vertu de cet accord, les associés du Commonwealth doivent participer au programme *pro rata*; le coût total de l'entreprise est estimé à \$600,000,000, la part du Canada devant être de \$350,000,000. L'accord est valide jusqu'au 31 mars 1943 mais peut être prolongé par consentement mutuel.

Le plan pourvoit à l'établissement progressif de 71 écoles d'entraînement pour les pilotes, les observateurs, les mitrailleurs et les sansfilistes de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni et du Canada. Ces écoles, assistées par des divisions techniques chargées de veiller à leur entretien et aux fournitures, nécessiteront un personnel d'entretien et d'instructeurs d'environ 40,000 personnes.